# ANIMATIONS D'OCTOBRE

# A DÉCEMBRE 2017

# **OCTOBRE**

07- Loto de l'A.P.E. - 20h30 - Salle Des Fêtes

14 - Loto de l'A.C.C.A - 20h30 - SDF

15 - Loto Amicale Accueillis en famille - 14h30 - SDF

28 - Loto de l'U.N.C - 14h00 - SDF

31 - Halloween à partir de 18h30

## NOVEMBRE

- 02 A.G. du cyclo club 10h salle M.Retraite
- 04 Loto du Club de Foot 20h30 SDF
- 11 Cérémonie aux Monuments aux Morts
- 18 Loto de l'A.P.E. de Brux 20h30 SDF
- 19 Loto de l'A.C.C.A de Brux 14h00 SDF

# En bref .....

### **SUPPORTERS DE FOOT** L'A.S. CHAUNAISIEN rencontre











Le 14 janvier : Usson / L'Isle Jourdain 2 Le 4 février : Champagné St Hilaire Le 25 février : Brion / St Secondin 3

Le 18 mars: Availles Limouzine Le 15 avril : Queaux / Moussac /

> Verrières Le 13 mai : Lhommaizé

A 15 heures au stade de la Bouleure

# DÉCEMBRE

02 - Téléthon - activités ludiques - 14h00 - SDF

03 - Loto du Téléthon du Comité des Fêtes -14h00 - SDF

09 - Loto de l'A.C.C.A - 20h30 - SDF

10 - Loto Amicale Accueillis en famille - 14h30 -

- 16 Loto de Noël des Amis de Traversay 14h30 **SDF**
- 17 Marché de Noël organisé par l'A.C.A.C

#### **DIMANCHE 31 DECEMBRE**

#### **REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE**

Organisé par l'Association des Amis de Traversay

Salle des Fêtes de Chaunay

Réservations au 09 67 07 35 30

Tarif: 53€

15 € 5/9ans et 30 € 10/14 ans



#### Les activités VANNERIE reprennent le 7 octobre 2017!!

de 9 h à 18 h salle des associations tous les 15 jours jusqu'à fin mars. Si vous êtes intéressé. contactez Mr DESNOELS au 05 49 59 27 77

Le Comité Local d'Animation Chaunaisien verra le jour courant octobre, lors de la prochaine réunion entre la municipalité et les présidents de l'ensemble des associations de Chaunay. Destiné à faciliter les relations entre associations, mais aussi avec la municipalité, il sera également l'outil permettant de mettre en place des nouvelles activités sans la contrainte de créer de nouvelles associations. Par la suite, ce comité s'ouvrira aux associations des communes limitrophes si elles le souhaitent. JL TEXIER

www.chaunay.fr

**Automne 2017** 

# Le Mot du Maire





Chaunaisiens,

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, une fraicheur matinale de fin d'été vient quelque peu nous surprendre, après une saison estivale aux températures parfois excessives. Les bouleversements climatiques que nous pouvons observer, chacun à notre mesure, vont inéluctablement modifier au fil du temps notre mode de vie. Les productions énergétiques non polimpactés. luantes, comme le parc éolien, actuellement en début de construction sur notre commune, font partie des mesures de transitions énergétiques pour le climat. Ce projet éolien, mené conjointement avec la société ABOWIND depuis 2008, est aujourd'hui la

nouvelle ligne LGV, plusieurs personnes se sont fortement manifestées, afin de nous sensibiliser sur les nuisances sonores engendrées par le passage des trains à grande vitesse. La coordination départementale des communes traversées, s'est réunie dernièrement à la mairie de Biard. Les élus présents se sont exprimés sur les différents aspects de nuisances, afin de porter un message fort, d'aménagements puissent être réalisés sur les lieux sée en toutes saisons.

Depuis l'ouverture de la

qu'un ensemble Depuis la rentrée de septembre, nous avons le bonheur de voir les effectifs de nos écoles en légère augmentation. Les enfants du groupement scolaire de Chaunay - Champagné le sec, ainsi que d'enfants venant d'autres communes voisines, forment aujourd'hui un ensemble de 98 élèves. La volonté d'une nouvelle organisation des rythmes scolaires, soulevée par le nouveau gouvernement, ne pourra se faire que dans le cadre d'un débat communautaire, pour l'ensemble de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou.

En ces journées plus tempérées, la municipalité encourage vivement les randonneurs à parcourir et découvrir nos paysages, par les nombreux chemins ruraux de notre commune. Sur la partie ouest de notre territoire, ce sont plus de vingt kilomètres de chemins nouvellement crées, ou en voie de réaménagement, qui peuvent être empruntés pour une circulation sécuri-

Au nom de la municipalité, j'aimerai féliciter l'ensemble des acteurs économiques, sociaux professionnels et éducatifs de notre commune, ainsi que les associations, pour les valeurs qu'ils apportent, chacun à leur mesure, à la richesse de notre territoire. L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous d'agréables journées d'automne, où il fait bon vivre dans notre contrée poitevine.

Le Maire, Guy Sauvaitre

### Cérémonie du 11 novembre



propriété de notre syndicat

d'électricité de la vienne, La

SERGIES. La mise en service

du parc composé de neufs

éoliennes est prévue pour

le second semestre de l'an-

née 2018.

11 h 15 - Rassemblement à la Mairie

11 h 30 - Dépôts de gerbes aux monuments aux morts, suivi d'un vin d'honneur salle des Fêtes. Les enfants sont invités à participer à cette cérémonie.

# Repas des ainés de la Commune

Samedi 25 novembre 2017

à 12 h salle des Fêtes de Chaunav

(Repas gratuit pour les personnes de plus de 65 ans)

> Inscriptions à la Mairie au 05 49 59 25 05

Avant le 17 novembre 2017

RENTREE SCOLAIRE 2017/2018
Effectifs des enfants de
CHAUNAY / CHAMPAGNÉ LE SEC

#### Maternelle

Classe de Mme Hélène DANZART - 29 élèves - Petite section: 16 - Moyenne section: 13

#### **Ecole Francine Poitevin**

Classe de Mme Stéphanie CANTIN - 23 élèves - Grande section: 11 - CP: 12

Classe de Mme Catherine RASTOUEIX - 23 élèves

- CE1 : 9 - CE2 : 7 - CM1 : 7

Classe de Mme Rachel NAU - 23 élèves



- CM1 : 9

# Dans le bourg, roulez tranquille!!

## Rappel

La limitation de vitesse dans le bourg de Chaunay est passée à 30 km/h depuis le 25 août 2017.

Pour votre sécurité et celle des autres, respectez les limitations de vitesse.



# **Embellissement du petit patrimoine Concours « Fleurissez vos villages »**

Il y a une multitude d'espaces communaux dans chacun de nos hameaux. Sur la base du volontariat, seul(e) ou à plusieurs, nous vous proposons donc de fleurir vos villages.

La mairie vous fournira des graines à partir de février 2018, et à vous de laisser votre imagination travailler, afin d'embellir un ou différents espaces à l'intérieur du hameau (entrée, puits, bac en pierre, pied de panneaux, etc...).

La commission embellissement du petit patrimoine passera ensuite dans chacun des hameaux pour déterminer un classement et les résultats seront communiqués à l'occasion des vœux du Maire.



# Le Conseil Municipal

#### Dans sa séance du 15 mai 2017 :

Suite à la procédure d'expropriation lancée en 2015, pour la propriété DACAMBRA (ancienne pizzeria), une demande de déclaration d'utilité publique est faite auprès de Monsieur le Préfet pour pouvoir détruire le bâtiment, afin de redonner une attractivité et une perspective d'essor de la zone d'activité.

Le contrat de l'adjoint technique ayant les fonctions de cantinière est reconduit auprès du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne, pour la rentrée scolaire 2017/2018.

Un montant de 2 796.30 € TTC auprès des établissements COPRONET.

Acceptation d'un don de 100 €.

## Dans sa séance du 26 juin 2017 :

Suite à l'individualisation des compteurs d'eau et d'électricité des 8 logements situés au 22 lotissement Les Bons Enfants, le loyer mensuel de chaque studio est fixé à 175 €.

La confection des repas de la cantine scolaire sera assurée par la cuisine centrale du Foyer Logement à compter de la rentrée scolaire 2017-2018. La cantinière continuera à assurer le service comme précédemment.

\$\text{\$\\$2 représentants pour siéger au sein de la Commission territoriale d'Energie du Syndicat Energies Vienne, sont désignés à savoir :

Mr TEXIER Jean-Louis, titulaire Mme BRIZZI Floriane, suppléante

Le conseil donne son accord pour les avenants de Maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'aménagement des vestiaires sanitaires des ateliers municipaux et de l'agence postale.

#### Dans sa séance du 24 juillet 2017 :

Les nouveaux statuts de l'Agence Technique Départementale sont adoptés.

La dissolution de Vienne Services est approuvée ainsi que le transfert des missions, personnel, actifs, passifs au profit de l'Agence Technique Départementale/Agence des Territoires de la Vienne au 01.01.2018.

Bans le cadre du plan numérique des écoles, le conseil décide l'acquisition de 8 tablettes avec équipement au profit d'une classe de l'école Francine Poitevin pour un coût de 6 726 € subventionné à hauteur de 50 %.

Une convention avec la Préfecture pour l'accès à la dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires est signée.

#### Dans sa séance du 25 septembre 2017 :

Les tarifs de la cantine scolaire sont ainsi fixés, à compter de la rentrée scolaire 2017/2018 : 2.65 € pour les repas enfants et 5.00 € pour les repas adultes.

Les tarifs de la garderie sont fixés à : 1 € la ½ heure et 2 € l'heure

Les activités périscolaires sont reconduites avec des intervenants en anglais, musique, éducation physique et sportive, informatique, arts plastiques, bibliothèque et jeux de société. Monsieur le Maire est autorisé à signer les conventions avec les intervenants extérieurs.

Une étude de faisabilité est confiée à l'Agence technique Départementale pour l'aménagement de la rue des Bons enfants. Le montant des honoraires s'élève à 3.348 € TTC.

Les travaux de reprise des concessions dans le cimetière sont confiés à l'entreprise Poitou Granit de Couhé pour un coût s'élevant à 340 € TTC par concession.

Pour permettre l'avancement de grade de 3 agents, et suite à l'avis favorable de la commission administrative paritaire, le conseil décide la transformation de 3 postes.

Supersions diverses:

- Réfection du studio n°8 situé 22 lotissement les Bons Enfants par l'entreprise CELEREAU de Payré pour un montant de 1912,86 € TTC.
- Remplacement du chauffage du logement situé 3 grande rue par l'entreprise GIRAUD de Civray pour un montant de 1827,22 € TTC.
- Impression du CHAUNAY infos par l'imprimerie RAVEAU de Couhé pour un montant de 194,40 € TTC.
- Rattachement de la Commune de Chaunay au Centre des finances publiques de CIVRAY à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.



# Permanences du Maire et des Adjoints

pendant les week-ends et jours fériés

Un seul numéro – Composez le 05 49 59 25 05



L'Association des parents d'élèves organise une collecte de papier le samedi 18 novembre 2017 de 9 H à 12 H au marché couvert

# Quelles activités en salle pouvez-vous pratiquer cette année ?

- **Zumba**, le lundi matin, salle des Fêtes à 10 h le lundi soir, salle des Fêtes à 19 h
- Gym volontaire, le lundi soir, salle des fêtes de Champagné le Sec, à 19 h 30
- **Gym douce,** le jeudi matin, salle de la maison de retraite, à 10 h 30
- Danse de salon, le jeudi soir, salle des fêtes, à 19 h 00
- **Yoga / stretching,** le vendredi après midi, salle de la maison de Retraite, à 15 h .

Renseignements à la mairie au 05 49 59 25 05



Et n'oubliez pas que le city stade est en fonction et à la disposition de tous!





Numéros d'urgence

POMPIERS: 18
GENDARMERIE: 17

**SAMU** : 15